

Comment procéder pour aider la Fondation CANSEARCH ?

- ◆ Toute action ou événement organisé par un tiers de la Fondation CANSEARCH doit respecter quelques lignes directrices :
 - ⇒ Prendre contact avec le Secrétariat général de la Fondation afin de l'avertir de l'action qui va être mise en place, ceci pour s'assurer qu'elle reste dans le même état d'esprit et les mêmes perspectives que la Fondation s'est fixées.
 - ⇒ Utiliser le logo officiel de la Fondation dans tout document promotionnel ou invitation à un événement.
 - ⇒ Faire valider par le Secrétariat général de la Fondation les textes relatifs à la mission et aux projets de la Fondation avant toute publication papier ou sur internet.
 - ⇒ Demander la documentation officielle au Secrétariat général de la Fondation pour toute distribution à des tiers.
 - ⇒ Recourir aux objets promotionnels de la Fondation, tels que casquettes, t-shirts, stylos, bloc-notes, etc. lorsque cela s'y prête.

- ◆ Lors de l'organisation d'un événement dont l'initiative vient d'un tiers de la Fondation, le Secrétariat général de la Fondation se met à disposition du tiers pour l'aider à mener son action, pour des conseils notamment, de la relecture ou de la mise en relation avec certains contacts, mais n'est pas le co-organisateur, ni le co-financier.

- ◆ En tout temps, vous pouvez organiser une collecte de fonds par le biais de la plateforme GivenGain : <https://www.givengain.com/c/cansearch/>

Nous nous réjouissons de votre action en faveur de CANSEARCH et vous remercions du fond du cœur pour votre initiative et soutien à notre cause !